



Document de Position

REPENSER LE BUDGET DE L'UE

Contrôler les dépenses

Constamment penser aux alternatives

Supprimer les inefficacités

Document de Position

REPENSER LE BUDGET DE L'UE

Contrôler les dépenses

Constamment penser aux Alternatives

Supprimer les inefficacités

1. Résumé

Ceci est le résumé du Document de Position élaboré par les membres signataires de la « Coalition for a Free Europe »¹ (Coalition pour une Europe libre), en réponse à la Communication de la Commission « REFORMING THE BUDGET, CHANGING EUROPE » (Réformons le budget, changeons l'Europe) N° 112.9.2007 SEC (2007) 1188.

Le budget de l'UE est le résultat de négociations politiques et de tractations entre les états membres et non le reflet d'objectifs paneuropéens largement acceptés et financièrement solides. L'utilisation politisée des fonds de l'UE fausse la motivation des acteurs du marché, entrave la libre concurrence, décourage l'efficacité de la répartition de ressources limitées, encourage la corruption, augmente l'inflation dans les pays receveurs, augmente les prix des produits agricoles et bénéficie surtout à des groupements d'intérêts particuliers au lieu de l'ensemble des citoyens de l'UE.

Le processus d'élaboration du budget de l'UE s'apparente à un phénomène économique connu sous le nom de « Dilemme du Prisonnier », selon lequel il serait préférable que chaque état membre finance des projets communs. En refusant de coopérer à des objectifs communs et en cherchant à maximiser leurs propres intérêts, les états membres se trouvent finalement piégés dans une situation où les fonds sont utilisés de manière inefficace. Le « Dilemme du Prisonnier » du budget de l'UE pourrait être résolu par un accord général consistant à ne débloquer des fonds que pour des projets comportant des avantages mutuels paneuropéens. Tout autre usage de fonds serait interdit parce qu'il générerait des bénéfices insuffisants pour les populations de l'UE. Pour une réforme du budget de l'UE, on se doit de partir de zéro ; avec aucune idée préconçue concernant les principes, l'importance, les sources de revenu, les bases et les mesures de l'efficacité du budget.

Les méthodes de financement du budget actuel de l'UE sont trop complexes et l'usage de sources de revenue multiples est inefficace et injustifié. Les flux de revenu basés sur la TVA et le RNB (revenu national brut) se recouvrent, causant une double taxation de la valeur ajoutée. Les sources du budget de l'UE doivent être réformées afin d'être établies sur les principes suivants : contributions nationales pour assurer la démocratie ; proportionnalité pour encourager l'équité et la neutralité ; simplicité et transparence pour permettre les vérifications ; et un fardeau administratif minimum afin d'améliorer l'efficacité des paiements.

¹ La « Coalition for a Free Europe » regroupe quinze « think tanks » européen orientés vers l'économie de marché. Elle a été créée à la mi-2006. Son but est d'offrir aux institutions européennes et aux gouvernements nationaux des solutions basées sur la responsabilité et la liberté individuelles et sur la limitation de l'intervention des gouvernements. Ses domaines de prédilection sont la compétition fiscale, la réforme du budget de l'UE, la responsabilité des instances de l'UE envers ses citoyens et la politique de l'énergie. Les membres de la Coalition partagent une longue expérience de coopération dans différents domaines de politique économique. Ils ont récemment commenté la Directive européenne sur les services, la base d'imposition commune pour les entreprises et les droits d'accise. En 2008, la Coalition va concentrer ses activités sur la compétition fiscale et sur les questions liées à la réforme du budget de l'UE.

L'application de ces principes entraîne les changements suivants concernant le financement :

1. L'élimination des sources de revenu basé sur la TVA.
2. L'utilisation du RNB comme seule base de contribution des états membres, en proportion égale.
3. La réduction du rôle financier joué par les ressources propres traditionnelles en les confinant au rôle d'un outil de régulation temporaire, afin d'entraîner une accentuation de la libéralisation des échanges.
4. L'interdiction de toute création de nouvelles sources de revenu, telles une taxe UE.
5. La suppression de toutes corrections de versement ou rabais exceptionnels.

Les politiques qui sont financés par le budget de l'UE sont assortis d'exigences trop strictes, trop ambitieuses, ce qui compromet leurs chances de succès. Leurs principes sont incohérents et contradictoires ; certaines d'entre elles mettent en péril la compétitivité de l'UE. Les buts et la cohérence de ces politiques ont donc besoin d'une profonde remise en cause.

L'issue pour sortir du « Dilemme du Prisonnier » se trouve dans l'acceptation de ne financer que des projets paneuropéens. Étant donné que le marché unique et la liberté économique apportent de véritables et tangibles bénéfices à tous les citoyens de l'UE et à tous les Etats membres et que ceci était l'intention principale qui a présidé à la fondation de l'UE, son budget devrait être strictement compatible avec l'objectif de mettre en œuvre et de fortifier le Marché Commun. Et réciproquement, aucun financement n'est justifié s'il fait obstacle au libre mouvement de capitaux, de technologies, de marchandises, de services et de personnes. La crise actuelle du budget est le résultat d'un détournement progressif des principes fondateurs du Marché Commun à la base de la création de l'Union Européenne.

Les dépenses du budget de l'UE doivent répondre aux principes suivants : Les fonds de l'U.E. ne pourront être dépensés que pour atteindre des objectifs concernant directement l'U.E. ; Ce sont les objectifs bien définis qui assurent l'efficacité, pas la défense d'intérêts particuliers ; Le financement peut permettre d'obtenir les résultats recherchés. Mais la redistribution représente déjà en soi un résultat. L'application de ces principes implique une réforme essentielle des politiques actuelles (et peut-être la suppression de certaines d'entre elles).

La cohésion ne peut être obtenue que par la suppression des règles qui font obstacle à la flexibilité et au libre déplacement des facteurs de production à l'intérieur du marché commun, ainsi que par l'amélioration des conditions matérielles de ce libre déplacement ; ainsi, le financement de l'UE devra se concentrer sur les infrastructures qui relient les Etats membres entre eux.

La Politique de la Concurrence devrait créer des conditions de marché favorable à la libre concurrence. Des projets ouverts à la concurrence ou des projets privés (à but lucratif) subventionnés par des fonds publics ne sont pas acceptables. La Politique de la Concurrence comprend aujourd'hui des programmes, tel que le développement de transports paneuropéens et de projets énergétiques, qui améliorent les conditions du marché ; ces programmes peuvent donc être inclus dans la perspective du nouveau budget.

Il n'existe pratiquement aucune justification sociale ou économique pour la Politique Agricole Commune et pour les programmes de développement rural. Investir dans la création d'une « bonne » PAC est donc une perte de temps et d'autres ressources, par ailleurs limitées. Tous les efforts devraient être concentrés sur les moyens d'en sortir et d'abandonner cette utilisation destructive des fonds publics.

En ce qui concerne le coté dépenses du budget de l'UE, il existe également un besoin pressant pour les actions suivantes :

1. Trouver un moyen acceptable pour sortir de la PAC et de la politique de développement rural et réduire le budget annuel de l'UE des montants alloués précédemment à ces politiques.
2. Revoir la Politique de Cohésion en la concentrant sur l'élimination des obstacles à la souplesse et à la libre circulation des facteurs de production à l'intérieur du marché européen ainsi qu'à l'amélioration des infrastructures reliant entre eux les Etats membres.
3. Arrêter de financer de nouveaux projets aux buts incertains, tels que le contrôle et l'atténuation des changements climatiques, Galiléo, etc...
4. Recourir au seul financement privé en matière d'innovation, de recherche et développement et stopper toute augmentation du budget actuel de l'UE dans ces domaines.
5. Ajouter aux activités externes de l'Union la promotion des réformes de marché dans les pays non-UE.
6. Éviter de financer des sociétés privées à but lucratif, quel que soient leur région, leur activité ou leur projet économique.

Pour conclure : ***Seule une profonde réforme du budget, et non pas une réforme de sa structure, peut changer l'Europe. Le budget de l'UE doit être diminué si un accord ne peut être trouvé sur des besoins communs ou des objectifs atteignables.***

II. Introduction

Ce Document de Position (appelé ensuite « Document ») a été élaboré par les membres signataires de la « Coalition for a Free Europe² » (appelée ensuite « Coalition »), en réponse à une Communication de la Commission « Réformer le budget, changer l'Europe » 112.9.2007 SEC (2007) 1188 final (appelée ensuite « Communication »). Le but de ce Document est d'évaluer les réformes du budget de l'UE, ses tendances et discussions en cours et de proposer des solutions qui changeraient l'Europe et la rendrait plus prospère.

Ce Document se concentrera sur une démonstration de la manière dont le financement et les dépenses devraient être modifiés afin de répondre aux impératifs de la mondialisation, d'harmoniser les différents intérêts des pays membres, de réduire les tensions pendant l'élaboration du budget et de rendre ce budget plus efficace et moins coûteux. Nous attacherons plus d'attention aux changements nécessaires et à leurs mérites par rapport aux déficiences du système actuel. La manière dont le budget est adopté, les réformes institutionnelles et la question de la durée du budget ne seront pas adressées ici. Ce Document sera utile aux institutions européennes pour préparer la proposition officielle de réforme de l'UE ainsi qu'aux gouvernements nationaux pour arrêter leurs positions. Il aidera également les citoyens européens à reconnaître les solutions qui favoriseraient une Europe économiquement viable.

Ce Document se décompose en : a/ une évaluation générale du budget actuel, b/ une discussion sur le financement du budget de l'UE, c/ de ses dépenses, et d/ de sa dimension.

Les idées phares de ce Document sont soulignées, les changements nécessaires aux réformes sont suggérés (les propositions sont en caractères **gras**) et les réactions aux

² La « Coalition for a Free Europe » regroupe quinze « think tanks » européen orientés vers l'économie de marché. Elle a été créée à la mi-2006. Son but est d'offrir aux institutions européennes et aux gouvernements nationaux des solutions basées sur la responsabilité et la liberté individuelles et sur la limitation de l'intervention des gouvernements. Ses domaines de prédilection sont la compétition fiscale, la réforme du budget de l'UE, la responsabilité des instances de l'UE envers ses citoyens et la politique de l'énergie. Les membres de la Coalition partagent une longue expérience de coopération dans différents domaines de politique économique. Ils ont récemment commenté la Directive européenne sur les services, la base d'imposition commune pour les entreprises et les droits d'accise. En 2008, la Coalition va concentrer ses activités sur la compétition fiscale et sur les questions liées à la réforme du budget de l'UE.

sujets principaux sont présentées. Le Document se termine par un résumé des conclusions et propositions.

III. Une évaluation générale du budget de l'UE et du besoin de réforme

« L'État et le gouvernement ne sont pas des aboutissements, mais des moyens » Ludwig von Mises, « L'Action Humaine. Traité d'économie »³

Le budget de l'UE est la résultante historique de négociations politiques et de compromis entre Etats membres, au lieu d'être un financement solidement ancré d'objectifs paneuropéens qualifiés de « bien public ». La partie « redistribution » du budget de l'UE est constamment critiquée pour son incapacité à atteindre ses buts en matière de cohésion, de croissance et de compétitivité. Il existe de nombreuses preuves que le financement de la politique de cohésion et de la politique agricole fausse la motivation des acteurs du marché, entrave la libre concurrence, décourage l'allocation efficace de ressources limitées, crée des conditions propices à la corruption, attire le manque de transparence, contribue à une augmentation de l'inflation dans les pays receveurs et dans les nouveaux Etats membres, fait monter les prix des produits agricoles, et apporte des avantages à des groupes d'intérêts particuliers au lieu d'en apporter à l'ensemble des citoyens.

La politisation du processus d'élaboration du budget a incité des Etats non membres à demander leur appartenance à l'Union⁴. Au lieu de rapprocher ses membres, le budget de l'UE a dégénéré en une bataille pour savoir qui va devenir un « bénéficiaire net » des fonds budgétaires. Ceci a ruiné les intentions déclarées de l'UE concernant l'intégrité et la solidarité. Les difficultés rencontrées pour trouver un accord sur les perspectives financières 2007-2013 démontrent que les Etats membres ne sont plus capables de produire un budget efficace et bien géré à cause de ces marchandages politiques. La confiance des citoyens européens s'est évaporée quand leurs politiciens n'ont pu atteindre un consensus sur les objectifs et les principes du budget, tout réussissant pourtant en une seule nuit à se partager le gâteau du budget. Il s'agit là d'un abus de confiance. L'union Européenne ne peut plus continuer ainsi. Avoir un budget qui représente les intérêts et les compromis entre les Etats membres n'est plus suffisant. Face à une compétition mondiale sévère, il est vital que les ressources de l'UE apportent des bénéfices paneuropéens et non une simple accumulation de petits bénéfices laissant tout le monde quelque peu insatisfait. Si l'Europe continue dans cette direction, elle perdra sa compétitivité de manière définitive.

Le processus actuel d'élaboration du budget de l'UE s'apparente à un phénomène économique connu sous le nom de « Dilemme du Prisonnier », où chaque Etat membre aurait tout intérêt à choisir les projets communs qu'ils voudraient financer. En refusant de coopérer à des objectifs communs et en cherchant à maximiser leurs propres intérêts, les Etats membres se trouvent finalement piégés dans une situation où les fonds sont utilisés de manière inefficace. La situation du Dilemme du Prisonnier n'est ni naturelle ni inévitable dans le processus d'élaboration du budget. Le « Dilemme du Prisonnier » du budget de l'UE peut et doit être résolu par un accord général des Etats membres consistant à ne débloquer des fonds que pour des projets comportant des avantages collectifs paneuropéens. Tout autre usage de fonds doit être interdit parce qu'il entraînerait un retour à des résultats aux résultats moins avantageux.

Le budget de l'UE ne devrait pas être un but en soi mais un outil intégralement dédié à la réussite d'objectifs européens communs. Il est crucial de choisir parmi des mesures

³ Le « Traité d'économie » ici mentionné fait partie de la pensée économique traditionnelle, qui dénonça scientifiquement les erreurs du socialisme et aida l'Europe à en sortir après la deuxième guerre mondiale.

⁴ On peut ajouter que la plupart des économistes sont d'accord pour considérer que l'avantage le plus important pour un pays qui devient membre de l'UE est sa participation au Marché Commun.

financières et (dé)régulatrices, celles qui sont les plus efficaces et les plus respectueuses du marché.⁵

La Commission Européenne a proposé que la réforme du budget de l'UE soit discutée de manière ouverte, sans tabous. **La Coalition propose comme base à la réforme du budget de l'UE de n'avoir aucunes idées préconçues concernant les principes, l'importance, les sources de financement, les politiques et les mesures d'efficacité.**

IV. Financement du budget de l'UE

« Ce qui est important est que, plus la taxation est lourde, moins elle devient compatible avec la préservation de l'économie de marché ».

Ludwig von Mises, « L'Action Humaine, Traité d'économie »

L'actuel budget de l'UE est financé à partir de trois sources principales : ses revenus propres « traditionnels », droits de douanes, droits agricoles et prélèvements sur le sucre, qui représentent environ 15%⁶ du financement total ; les contributions des Etats membres basées sur la TVA (~15%) et sur le RNB (~69%). Il existe un système de compensations (rabais) qui bénéficie à cinq Etats membres (Grande Bretagne, Autriche, Allemagne, Suède et Pays-Bas) et qui est donc défendu par ces cinq Etats. Il y a un débat en cours sur l'opportunité d'introduire une nouvelle source de financement « indépendante » : une taxe U.E.

Le budget de l'UE s'élève à plus de 100 milliards d'Euros par an, ou 1% du PNB de l'UE, soit moins de 2,5% des dépenses publiques totales des Etats membres. Considérant ces chiffres, la nécessité d'avoir plusieurs sources de financement est douteuse, de différents points de vue, y compris ceux de la suffisance et de la diversification des risques. Les bases TVA et RNB se recouvrent, entraînant la double taxation de leur composante valeur ajoutée, réduisant la transparence des paiements et augmentant leur complexité. Les méthodes de financement du budget de l'UE ont besoin d'une simplification et d'une meilleure justification.

1. Principes de financement du budget de l'UE

Le budget de l'UE devrait être construit à partir des principes fondamentaux suivants :

Contributions nationales pour assurer la démocratie. Ce principe découle de la tradition historique qui a présidé à la création de la Communauté Européenne en tant qu'association d'Etats indépendants, et non d'une fédération. Ce principe signifie que les Etats membres peuvent contribuer au budget de l'UE mais que l'UE n'a pas le droit de taxer. Ce principe assure la régularité, la stabilité, la suffisance et l'équilibre du budget de l'UE. L'application de ce principe ne peut justifier aucune taxation au niveau de l'UE, sous la forme d'une taxe UE. Une exception temporaire est acceptable en ce qui concerne les droits de douane « traditionnels » de l'UE, qui pourraient être reversés au budget de l'UE uniquement parce que leur allocation équitable parmi les Etats membres serait problématique. Les droits de douanes devraient être strictement limités à ceux nécessaires pour des raisons réglementaires. Aucun besoin de financement ne devrait empêcher la réforme de ces droits et leur abolition.

Proportionnalité pour encourager l'équité et la neutralité. Le principe d'équité implique que les contributions des Etats membres devraient être proportionnelles à leur revenu national. L'actuel financement sur base du RNB répond à ce principe car les

⁵ La mise en conformité avec les dispositions communautaires entraîne également des coûts très importants et la solution d'un financement par l'UE peut alors être un moindre mal. Cependant, ce Document ne s'étendra pas sur les coûts et les effets négatifs d'un environnement régulé.

⁶ Budget 2007

contributions sont calculées avec un taux fixe. Ce principe d'équité n'autorise aucune « corrections » ou autres « contributions diversifiées ». ⁷

Simplicité et transparence (visibilité) pour promouvoir la responsabilité. Le principe de simplicité et de transparence exige que la source de financement (contributions des Etats membres) soit claire aux yeux des responsables publics ainsi qu'à chaque habitant de l'UE. Chaque Etat et chaque individu doit savoir précisément dans quelle mesure il contribue à l'UE. On ne doit pas se contenter de publier les chiffres de ce qui a été payé au budget de l'UE. Chaque citoyen devrait pouvoir faire une évaluation approximative de sa contribution, à partir d'informations basiques telles que le PNB de son pays et son taux de contribution. L'application de ce principe de simplicité assurerait la responsabilité de l'UE et éliminerait la tentation de cacher si un Etat membre est un contributeur ou un bénéficiaire net. La simplicité conduit à moins d'erreurs et de malentendus. Le principe de simplicité implique également moins de sources de financement.

Un fardeau administratif minimum afin d'améliorer l'efficacité des paiements. Le principe d'un allègement du fardeau administratif est en étroite corrélation avec les principes de simplicité et de transparence. Il signifie que le calcul et le versement des contributions ne devraient pas exiger de nombreuses règles et procédures additionnelles. Le principe d'un fardeau administratif allégé ne justifie toutefois pas l'introduction de nouvelles sources de financement afin d'augmenter le budget de l'UE⁸. Des coûts réduits de mise en œuvre réduisent la probabilité d'erreurs tout en améliorant la transparence et l'efficacité du système de versements.

Par la compréhension de ces principes de financement, les avantages respectifs des sources de revenus sur base de RNB et de TVA peuvent être comparés. La base RNB apparaît alors meilleure que la base TVA pour les raisons suivantes :

- 1) Le calcul basé sur la TVA est plus complexe, il passe par plusieurs procédures intermédiaires et se démarque de la dimension réelle de la TVA collectée par chaque Etat membre. Pour éviter cet écart, une uniformité absolue des bases et des taux de TVA seraient nécessaires, ce qui n'est ni désiré ni souhaitable.
- 2) Un pourcentage unique de taux, appliqué aux RNBs des différents Etats membres, serait équitable et proportionnel.
- 3) Étant donné que des statistiques fiables, correctes et comparables sont nécessaires pour calculer le RNB, la détermination de chaque contribution devrait être aussi simple que possible.
- 4) La base RNB comme source de revenu est efficace et suffisante.

En résumé, l'application de ces principes au financement du budget entraîne les politiques suivantes :

- 1) Éliminer les revenus à base TVA comme source de financement.
- 2) Dépendre principalement des contributions des Etats membres basées, en proportions égales, sur le RNB.
- 3) Réduire le rôle relatif des traditionnelles ressources « directes » en ne les conservant que comme un outil temporaire de réglementation et se diriger vers une libéralisation des échanges plus profonde.
- 4) S'interdire de créer de nouvelles sources de financement telle une « taxe UE » ; l'introduction de nouvelles taxes devra être bannie.
- 5) Éliminer toutes « corrections de contributions » et autres rabais.

⁷ Nous envisageons que le budget de l'UE soit éventuellement financé sur une base « per capita ». Une telle base serait la plus équitable source de financement, assurant l'égalité des droits et devoirs, tout en créant une authentique union des citoyens.

⁸ Une telle augmentation, si inévitable, pourra être obtenue en augmentant les taux sans compliquer les méthodes de calcul des contributions.

2. A propos de la taxe UE

Une analyse de la discussion en cours concernant l'introduction d'une taxe UE (une TVA européenne, un impôt européen sur les bénéficiaires des sociétés, une taxe sur les télécommunications, une taxe sur l'énergie, etc..) mène à des arguments fortement hostiles à ce type de taxe :

1. Une taxe UE viendrait très probablement s'ajouter aux moyens actuels de financement, entraînerait une augmentation de la taxation globale et rendrait le budget de l'UE plus complexe et moins transparent.
2. L'introduction d'un nouveau moyen de financement n'est pas justifiée du point de vue du revenu. Si le budget de l'UE a besoin de plus de financement, il serait moins dommageable d'augmenter les taux actuels au lieu d'introduire un nouveau moyen de financement.
3. Une taxe UE entraînerait dans l'UE une harmonisation plus large et plus profonde ; de plus, cela créerait un cartel gouvernemental et augmenterait la taxation dans chacune des nations.
4. Compter uniquement sur une taxe UE en supprimant les sources de financement existantes serait contreproductif à cause des difficultés à assurer un financement suffisant et régulier (ininterrompu).
5. Étant une source de financement autonome, une taxe UE ébranlerait l'indépendance et la souveraineté des Etats membres.
6. Contrairement aux dires de ses défenseurs, une taxe UE ne contribuerait pas au marché commun : un marché commun ne peut être établi que par la disparition des barrières existantes et non par la création de barrières identiques.
7. Si la concurrence fiscale n'est plus librement autorisée à l'intérieur de l'UE, alors l'UE se trouvera confrontée à une concurrence fiscale encore plus sévère avec les pays non membres de l'UE.
8. Une taxe UE risque probablement d'exacerber les sentiments anti-UE chez les citoyens de l'UE.

Pour nous répéter : la **Coalition propose de renoncer à l'idée d'une taxe UE et d'annoncer clairement cette décision à la société dans son ensemble afin d'éviter des efforts politiques inutiles et des controverses préjudiciables.**

V. Les dépenses du budget de l'UE

« Chaque décision que prend un gouvernement au-delà de l'exercice de sa fonction essentielle qui consiste à protéger le fonctionnement régulier de l'économie de marché contre toute agression, que ce soit de la part d'interférences nationales ou étrangères, est un pas sur la route qui mène à un système totalitaire duquel toute liberté est absente.

Ludwig von Mises, « L'Action Humaine. Traité d'économie ».

Le budget de l'UE dans les prévisions financières 2007-2013 est fortement redistributif et poursuit les politiques européennes suivantes (le pourcentage attribué à chaque politique est indiqué entre parenthèses) :

- Croissance durable – politique de cohésion (35,7%⁹) et politique de la concurrence (10,2%)
- Préservation des Ressources Naturelles, Politique Agricole Commune (32%) et Développement Rural (7,3%)
- Citoyenneté, Liberté, Sécurité et Justice (~1%)
- Affaires Extérieures (6,3%)

Les dépenses administratives de l'UE sont financées par le budget de l'UE et représentent environ 6% du budget total pour les années 2007-2013. Les dédommagements versés aux nouveaux membres représentent environ 0,1% du budget de l'UE.

⁹ Chiffres cités par la Communication de la Commission « Réformer le budget, changer l'Europe »
112.9.2007 SEC (2007) 1188 final

Bien que l'UE ne conduise qu'un nombre réduit de politiques, les programmes et les outils utilisés pour mettre ces politiques en pratique sont nombreux et complexes. Pour dresser une carte de la myriade d'objectifs, de programmes, de mesures, de sources de financement et de schémas impliqués serait pratiquement impossible. Un réseau complexe d'objectifs horizontaux et verticaux est financé par des moyens différents, ce qui entraîne des gaspillages et des coûts élevés de mise en œuvre. Les ressources réellement attribuées sont encore réduites par le coût d'une armée de consultants spécialisés qui a été créée dans chaque Etat membre ; la consultance consomme entre 1 et 10 pourcent des sommes budgétées. Fréquemment, la ligne politique et les résultats réels ne reflètent même pas les raisons à l'origine du financement.

Dans l'ensemble, le financement de l'UE n'a pas réussi à atteindre les objectifs de cohésion et de compétitivité. D'après Eurostat, l'UE-25 n'est pas à la hauteur des USA ; la productivité par employé est inférieure de presque 40%, le taux de chômage est deux fois plus élevé et le PIB per capita est presque de moitié. Les chiffres de l'UE-15 ne sont pas plus optimistes. Des différences économiques et sociales importantes subsistent parmi les Etats membres. Bien entendu, ces comparaisons sont basées sur des chiffres globaux et ces statistiques ne permettent pas d'évaluer les effets de la réglementation. Mais ces comparaisons, en général, reflètent bien les objectifs politiques! Le problème est que ces politiques n'arrivent pas à être accordées avec leurs objectifs, ou sont tout simplement incohérentes et contradictoires. Par exemple : Cohésion et Compétitivité ; Politique Agricole Commune et Compétitivité. Ainsi, les objectifs de chaque politique et leur cohérence interne demandent à être profondément réexaminés. **Les objectifs et les politiques de l'UE doivent être solides, cohérents et atteignables par des moyens budgétaires. La structure financière doit être alignée sur les priorités. En premier lieu et par dessus tout, les principes entraînant les dépenses doivent être collectivement acceptés.**

1. Principes des dépenses budgétaires :

Les dépenses budgétaires doivent suivre les maximes suivantes :

Les fonds de l'U.E. ne pourront être dépensés que pour atteindre des objectifs concernant directement l'U.E. (subsidiarité). Le principe de subsidiarité signifie que l'UE ne doit financer que des projets paneuropéens, qui apportent des avantages concrets à tous les Européens. Les projets qui peuvent être réalisés au niveau national ne devraient pas être accessibles au financement par l'UE. Étant donné que le marché unique et la liberté économique apportent des avantages réels et tangibles à tous les citoyens de l'UE, dans tous les Etats membres, le financement par l'UE devrait être directement dirigé vers l'amélioration du marché unique. Inversement, aucun financement n'est justifié s'il met en péril la libre circulation des capitaux, de la technologie, des marchandises, des services et des personnes.

Ce sont les objectifs bien définis qui assurent l'efficacité, pas la défense d'intérêts particuliers. L'UE est suffisamment mature pour déterminer ces buts, pour financer la réalisation de ces objectifs mutuels et pour interrompre les politiques accessoires qui permettent seulement aux différents Etats membres de devenir des receveurs nets du financement. Sans une dépolitisation des dépenses budgétaires, il est impossible de préparer un budget qui atteindra des objectifs non politiques. Les objectifs communautaires doivent être en mesure de dépasser ceux de chaque Etat membre Les bénéfices économiques des projets financés par l'UE doivent être supérieurs à leur coût.

Le financement peut permettre d'obtenir les résultats recherchés. Mais la redistribution représente déjà en soi un résultat. Le raisonnement économique démontre que l'allocation des fonds sur la base d'objectifs mesurables est supérieure à la simple redistribution des ces fonds aux régions les plus pauvres. Cette allocation doit inciter à devenir un gagnant et non pas à être financé simplement parce que vous être défavorisé ; elle envoie alors de justes signaux aux participants du marché ; elle crée des objectifs mesurables. Les fonds UE doivent donc être destinés aux projets qui rapprochent

L'Europe de ses objectifs communs. Redistribuer pour simplement donner de l'argent aux pays les plus pauvres ou pour les besoins d'un compromis est injustifiable.

Chaque politique européenne importante sera évaluée ci-après et des propositions seront faites, sur la base des principes de dépenses budgétaires mentionnés ci-dessus.

2. Politique de Cohésion

*La Politique de Cohésion est destinée à réduire la disparité sociale et économique entre les régions, à protéger l'environnement et à mettre en œuvre l'Agenda de Lisbonne pour promouvoir l'innovation, la croissance et l'emploi (environ 62% des fonds alloués à la Politique de Cohésion). Elle est mise en œuvre à travers le Fond de Développement Régional Européen, le Fond Social Européen et le Fond de Cohésion. **La Politique de Cohésion est hautement redistributive, injustifiable et il est pratiquement impossible de s'y conformer (voir l'encadré ci-dessous).***

Les objectifs sociaux et économiques de la Politique de Cohésion sont ambitieux, mais douteux :

- Une cohésion totale est-elle vraiment désirable si le marché commun européen est basé sur des différences régionales et sur la division du travail ?
- Cette cohésion peut-elle même être réussie en principe ?
- Est-ce que l'absence de cohésion est le simple résultat de la libre circulation des emplois et autres facteurs de production, manque de souplesse etc., ou est-elle due à l'absence de financement par l'UE ?
- Est-ce que l'intervention financière de l'Etat peut encourager la cohésion ?
- Quelle dimension de financement serait suffisante pour atteindre la cohésion ?

Il n'y a aucune réponse précise à ces questions. Ce que l'on sait de manière certaine, c'est que les objectifs de cohésion sont introvertis, se focalisant sur les différences internes à l'UE et sont incapables de réagir face au challenge de la compétition mondiale qui menace la totalité de l'UE. De plus, l'objectif de cohésion est en contradiction avec l'objectif de compétitivité dans la mesure où il handicape une allocation efficace des ressources qui demande souvent une urbanisation et un niveau supérieur de centralisation économique à l'intérieur d'un pays. En pratique, chercher la cohésion entraîne de mauvais investissements et des surinvestissements dans les régions déclinantes.

Il y a des problèmes fondamentaux dans la recherche de cohésion :

- Les fonds sont distribués par des agences gouvernementales dont les méthodes ne peuvent pas garantir une allocation de l'argent aux domaines qui contribueraient le mieux à la cohésion.
- La politique de cohésion encourage une mentalité provinciale dans laquelle la seule absorption des fonds devient plus importante que les objectifs politiques.
- Certaines politiques, comme la PAC, sont en contradiction avec la croissance économique.
- Les fonds sont déversés dans les régions qui savent le mieux manier le lobbying, régions qui ne sont pas situées dans les pays les plus pauvres et les moins développés.

A de nombreuses reprises, des failles administratives et comptables ont été soulignées dans les rapports annuels de la Cour des Comptes Européenne. Ces défauts ont pour résultat des fonds largement disséminés et non ciblés. La Politique de Cohésion se fixe des objectifs multiples qui divergent de sa mission principale : financer les régions en retard de développement en réduisant les écarts de développement.

La Politique de Cohésion devrait se limiter à la suppression des obstacles au commerce et à la mobilité des personnes ou à la création d'infrastructures entre les Etats membres permettant des liaisons plus faciles. Étant donné que les obstacles au commerce sont de nature réglementaire, l'élimination des tracasseries administratives permettrait aux Etats membres d'acheter dans les marchés les moins chers et de vendre dans les plus chers.

La Cohésion ne peut être obtenue que par l'élimination des obstacles à la flexibilité et à la liberté de circulation des facteurs de production à l'intérieur du marché commun, y compris les améliorations matérielles pour promouvoir la libre circulation. Ainsi, le budget de l'UE doit se concentrer sur les améliorations d'infrastructure reliant entre eux les Etats membres.

3. Politique de Compétitivité

La Politique de Compétitivité comprend l'innovation, la recherche et le développement, les transports, l'énergie, la formation permanente, le projet Galiléo et l'aide à la fermeture des centrales nucléaires.

Le financement de projets est basé sur l'allocation des fonds et non sur leur redistribution. La Politique de Compétitivité incorpore également la stratégie de Lisbonne qui se termine en 2010 – ce qui suggère que les réformateurs du budget de l'UE doivent avoir un horizon temporel plus long et peut-être également tirer les leçons des faiblesses et des erreurs de la Stratégie de Lisbonne (voir l'encadré ci-dessous).

Nous ne mentionnerons que deux erreurs :

1. Les buts et objectifs centraux de la stratégie de Lisbonne ne sont ni entièrement cohérents, ni compatibles. Ceci est principalement le cas lorsqu'elle essaye de créer les conditions de croissance économique, d'améliorer la compétitivité et l'emploi et, en même temps, de promouvoir la cohésion sociale. A partir du moment où des objectifs incompatibles sont poursuivis, cette stratégie est difficile à mettre en œuvre et reste une simple figure de rhétorique qui, à condition que les circonstances politiques soient favorables peut servir à mobiliser les politiciens des Etats membres pour la mise en place de certaines réformes nécessaires. Dans le cas contraire, cela ne serait utilisé que dans les discussions de politique intérieure et comme moyen de détourner les critiques.

2. Les buts et objectifs centraux de la stratégie de Lisbonne sont de caractères très divers et sont dirigés vers des destinataires différents. Certains d'entre eux sont présentés comme des objectifs horizontaux partagés (par exemple, la promotion de la concurrence). D'autres sont définis comme des mesures très spécifiques (par exemple, un format commun de Curriculum Vitae ou un pourcentage obligatoire de biocarburant). D'autres encore ignorent des domaines importants (par exemple l'agriculture) qui, sans réformes, auront des difficultés à atteindre les objectifs fixés. Les tâches qui sont formellement assignées aux Etats membres devrait être principalement confiées à des compagnies privées car les institutions d'Etat ont une influence très limitée sur les objectifs de la stratégie de Lisbonne (mis à part les questions qui concernent directement le secteur public, comme par exemple, l'amélioration de son efficacité). Tout ceci handicape la réalisation des objectifs centraux de la stratégie car la mise en œuvre des objectifs de Lisbonne dépend de la réaction du marché aux décisions politiques et à leur coordination ; et quand les décisions politiques envoient des signaux contradictoires, la réaction du marché devient difficilement prévisible.

Après plusieurs années de mise en œuvre de la Stratégie de Lisbonne, on doit comprendre que la compétition est la clé de la compétitivité ! La compétition ne se réveillera que si les conditions du marché sont favorables à la libre concurrence. Tout engagement dans des projets publics de nature « compétitive » ou des projets privés (à but lucratif) subventionnés par des fonds publics ne doivent pas être acceptés (voir encadré ci-dessous).

Le projet Galiléo est un parfait exemple de mauvaise interprétation du rapport entre compétitivité et compétition. La création de l'équivalent d'un produit qui existe déjà librement sur le marché, pour des raisons de « prestige » ou de « grandeur » n'ajoute rien à la compétitivité de l'UE. Arguer qu'il est préférable de mettre de l'argent dans le hi-tech plutôt que dans l'agriculture nous amène sur un terrain dangereux qui n'est pas justifié par de solides raisons économiques mais par un jugement arbitraire. Détourner des ressources publiques vers des produits non compétitifs est une mauvaise chose, quelle que soit la nature du produit.

Un débat a actuellement lieu dans l'UE concernant l'augmentation du financement pour l'innovation la recherche et le développement. La recherche et développement jouent un rôle crucial dans le progrès économique mais cela fait appel d'abord et principalement au **financement privé de la recherche et du développement**. L'augmentation de la part publique du financement du R&D ne donnerait pas des résultats en proportion. L'UE ne devrait pas s'engager dans une bataille de chiffres concernant la « part de la dépense publique allouée à la R&D ».

La Politique de Compétitivité actuelle comprend plusieurs projets qui répondent aux principes proposés et ces projets, telle la **mise en œuvre des projets paneuropéens des transports et de l'énergie**, devront être inclus dans le nouveau budget¹⁰.

4. La PAC et le Développement Rural

Bien que l'importance relative de la Politique Agricole Commune (PAC) soit en diminution, elle est encore la plus grande consommatrice de fonds et la plus destructive de toutes les politiques de l'UE (voir encadré ci-dessous)

Le secteur agricole sous l'égide de la PAC est devenu un phénomène purement social et politique, influencé par des groupements d'intérêt et non par le marché. Le prix de cette ignorance du marché se paye deux fois : une première fois lorsque le contribuable voit ses impôts financer directement les producteurs et une seconde fois quand il achète des produits agricoles à un prix supérieur à celui du marché, un prix protégé de la concurrence extérieure par les droits de douane de l'UE. A cause de la PAC, l'UE possède le secteur agricole le plus inefficace et le plus coûteux. Au lieu de bénéficier de la concurrence mondiale et de la division du travail, les citoyens européens subventionnent à leur insu la consommation dans les pays non européens. La PAC ne contribue pas à instaurer des conditions de prospérité de l'UE en tant que partenaire global, ni des conditions de compétitivité accrue et de performance économique. La PAC, dans tous ses aspects, est injustifiable. : Les Etats membres font face à des problèmes différents ; pourtant la politique commune applique les mêmes mécanismes de subventions à tous les Etats ; le système lui-même est rigide et est incapable de répondre aux conditions changeantes du monde ; la PAC n'apporte pas de bénéfices communs, bien qu'elle mène à des problèmes et à des coûts communs.

La PAC a subi plusieurs réformes et pourtant reste loin d'atteindre les buts d'origine pour lesquels elle a été conçue : augmenter la production, stabiliser le marché, obtenir des prix raisonnables pour les produits agricoles et assurer un revenu décent pour les producteurs. Un financement généreux a généré une surproduction et entraîné une modification du système de paiements. La demande globale pour les produits agricoles et l'augmentation des prix qui en découle, pourra sans doute résoudre la question du revenu des producteurs. De plus, l'aide financière qui était supposé augmenter le revenu des producteurs va généralement vers d'autres acteurs du marché en raison des investissements visibles et importants dans ce secteur : augmentation des prix de la terre agricole, des matériels agricoles, des engrais et autres produits achetés par les agriculteurs. La PAC augmente également les besoins en main d'œuvre non qualifiée ainsi que son coût, ce qui ralentit les migrations à partir du secteur agricole vers des secteurs plus productifs. Les réformes les plus récentes de la PAC ont réduit le niveau d'intervention dans les marchés, donc l'objectif de stabilisation du marché ne joue plus à présent de rôle significatif. La question qui vient naturellement aux lèvres est : « que cherche à accomplir désormais l'UE avec sa PAC ? » Y a-t-il une vision qui justifierait que le secteur agricole soit mis à part et traité différemment de tous les autres secteurs ? Quelle est la mission de la PAC et pourquoi devrait-elle être accomplie au niveau de l'UE étant donné que les situations et les problèmes des Etats membres sont radicalement différents ? On ne peut trouver de solides réponses à ces questions et la PAC en est réduite à être, soit un marchandage politique dans les négociations, soit un simple moyen pour une région donnée de devenir un receveur net de financement européen.

Certains signes commencent à apparaître qui indiquent que les discussions sur la réforme de la PAC pourraient prendre la forme dangereuse de « que pourrions nous financer à la place de la PAC ? ». Une telle question est basée sur un principe erroné car elle omet une alternative : la réduction des contributions. Même les receveurs nets pourraient être d'accord pour abolir ce « premier pilier » adoptant ainsi une tactique de négociation qu'ils pourraient échanger contre des votes favorables dans d'autres domaines.

Le deuxième pilier est le développement rural, une forme nouvelle de politique agricole destinée à protéger l'environnement et à diversifier l'économie rurale. Le développement rural pourrait devenir un sujet à la mode mais il devrait être évalué de manière critique du point de vue de son efficacité. Un transfert de la PAC vers le financement du développement rural signifierait 1) : un recouvrement plus important des politiques agricoles et de cohésion ; 2) une plus grande influence sur le marché et un épuisement des ressources en hommes et en temps ; 3) des objectifs et une distribution des fonds moins transparents. Le financement généreux du développement rural ne serait pas un meilleur

¹⁰ Et cela correspond avec les propositions de projets de Cohésion décrits ci-dessus.

choix que la politique agricole actuelle. Ce ne serait pas la solution aux problèmes actuels mais simplement une mauvaise politique de plus, qui ne répondrait pas aux tâches et aux principes énoncés pour cette réforme.

Il n'y a pratiquement aucune justification pour les programmes de la PAC et du développement rural. Essayer de créer une « bonne » PAC est une perte de temps et d'autres ressources qui sont limitées. Étant donnée la tradition solidement implantée d'un support financier pour le secteur agricole, l'abolition de tout financement rencontrerait une énorme résistance ; **tous les efforts devraient donc être concentrés sur la création d'un mécanisme de sortie de la PAC.** Une des solutions pourrait être une réduction automatique du budget, accompagnée d'une diminution graduelle des versements aux producteurs agricoles. **La Coalition propose de réduire les contributions au budget de l'UE d'un montant égal à celui actuellement alloué à la PAC et aux programmes de développement rural.** Cette redéfinition des revenus et des dépenses budgétaires, particulièrement de la PAC et de la Politique de Cohésion, permettrait de ne plus avoir que le RNB comme base de calcul de la contribution et de réduire son montant à 0,5%.

Considérant que la compétitivité du secteur agricole est handicapée par le coût élevé de sa mise en conformité avec les règles européennes de qualité et d'environnement, il y a **un besoin urgent de déréglementation du secteur agricole.**

Il faut également souligner que l'abolition de la Politique Agricole Commune ne signifie pas que le subventionnement agricole devrait être transféré au plan national. **Les subventions nationales au secteur agricole doivent être traitées de la même manière que l'aide publique à tous les autres secteurs de l'économie ; c'est-à-dire : ne pas être tolérée.**

Certains peuvent objecter que l'abolition du financement de la PAC réduirait radicalement, et même éliminerait totalement le secteur agricole de l'économie européenne, parce que les producteurs étrangers bénéficiant de conditions climatiques plus favorables seraient plus compétitifs. Ces prévisions semblent exagérément pessimistes : il y aura toujours une place dans le marché européen pour une production efficace et écologique. De plus, le secteur agricole représente seulement 2 pourcent du PIB de l'UE et seulement 5 pourcent de la population de l'UE est employée dans l'agriculture. Le fait que l'UE est le deuxième exportateur mondial de produits agricoles signifie simplement que les contribuables européens subventionnent la consommation mondiale : un autre argument en faveur de l'abolition de la PAC.

5. Les activités extérieures de l'Union.

Les programmes « UE comme un acteur mondial » comprennent des aides en matière de développement, de coopération, d'actions humanitaires, de voisinage européen et de partenariat, une politique étrangère et de sécurité commune et des mesures de pré adhésion.

Le financement des « activités extérieures » de l'Union a peu d'effets sur son économie et sur l'évolution de son marché parce qu'elle est basée sur une allocation et non sur une redistribution de fonds, à des bénéficiaires ciblés, situés hors de l'UE. Il est difficile de déterminer si ces dépenses ont permis la réalisation des objectifs de l'UE ; toutefois, il semble qu'a priori l'allocation de fonds pour la mise en œuvre de réformes dans des pays extérieurs à l'UE devrait apporter les avantages les plus importants à la fois à l'UE et à l'économie mondiale. **Les activités extérieures de l'Union doivent être complétées par la promotion de réformes de marché dans des pays hors UE ainsi que la libération des échanges avec ces pays et avec d'autres pays moins développés.**

6. Des biens publics Européens

Les théories économiques n'offrent pas de définition très claire ni une liste précise des biens publics. En économie classique, on accepte généralement que les biens publics sont des produits de consommation qui bénéficient à tous et se caractérisent par deux principes : leur « non-rivalité » (la consommation du bien par un individu ne réduit pas la quantité de ce bien disponible pour les autres, par exemple la défense nationale) et leur non-exclusion (personne ne peut être exclu de la consommation de ce bien et il est difficile d'empêcher quiconque d'en consommer gratuitement ; par exemple les feux de signalisation). Le secteur privé ne peut pas fournir ces produits, en tout cas au stade actuel de la technologie et de l'économie. Cependant, les consommateurs désirent ces services et ces produits et ils doivent donc être fournis par un service public ou, pour le moins financé par des fonds publics.

Le concept de biens publics dans le contexte européen n'a pas été bien défini. Les biens publics de l'UE sont souvent considérés comme des objectifs tels que la stabilité, la croissance, le marché commun, la préservation des ressources et la compétitivité, plutôt que comme des phénomènes physiques. C'est une mauvaise utilisation du terme car certains objectifs ne demandent pas de financement et, vice versa, s'abstenir de règles proactives ou d'investissement pourrait plutôt faciliter la réussite de certains projets. **Les biens publics européens et les biens publics réguliers ne devraient concerner que des produits et des services tangibles et concrets.**

7. Du Contrôle et de l'atténuation du Changement Climatique

Le changement climatique est en passe de devenir le débat central dans l'ensemble de l'UE. Le point de vue établi est que ce changement climatique peut être atténué grâce à des mesures financières et à des réglementations. Bien que le changement climatique représente une menace économique réelle, on ne voit pas de raisons économiques solides justifiant que l'UE soit à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique au détriment du bien-être de ses citoyens. Le changement climatique est, par définition, un problème mondial. Les tentatives de l'UE pour le combattre à elle seule sont à la fois inefficaces quant aux résultats et contreproductives du point de vue de la détermination de sa politique. Bien que le monde doive se mobiliser pour cet effort, il serait sage pour l'UE d'attendre que les autres pays aient reconnu la nécessité de combattre le changement climatique au lieu de promouvoir unilatéralement ce sujet.

L'argument consistant à dire que la logique économique oblige les citoyens et les entreprises de l'UE à adopter dès maintenant des comportements à « faible émission de carbone » n'est, au mieux, que partiellement recevable. Alors qu'être les premiers à découvrir une nouvelle technologie peut paraître avantageux, on doit également reconnaître que toutes les nouvelles technologies ne sont pas viables du point de vue économique et, même du point de vue de l'environnement. L'évolution du dossier des biocarburants peut être citée en exemple de ceci. Les technologies à « faible émission de carbone » doivent être soumises aux forces de la concurrence et non protégées d'elles.

On doit accepter que toute « taxe pour le changement climatique » sur les produits importés aurait des répercussions désastreuses sur les échanges internationaux. Ce type de taxe est déjà qualifié de mesure protectionniste par les partenaires de l'UE. La mise en place d'une telle taxe perturberait les échanges internationaux et handicaperait sérieusement toute nouvelle négociation sur la libération des échanges.

La Coalition propose de s'abstenir de financer des politiques visant au contrôle et à la l'atténuation du changement climatique.

8. De la Taxe à la Valeur Ajoutée Européenne

La Commission Européenne, malgré son désir d'ouvrir sans aucun tabou le débat sur le budget de l'UE, a quand même inclus dans son « formulaire d'appel à contribution » la question : « Quels critères devraient être utilisés pour s'assurer que le principe d'une TVA européenne soit appliquée de manière effective ? ». Il y a donc déjà un sentiment prévalant que le principe d'une TVA européenne est accepté.

Comme déjà proposé, la position de la Coalition est de n'avoir aucune idée préconçue concernant les principes, l'importance, les sources de financement, les politiques et les mesures à prendre. Le principe d'une TVA européenne n'a pas été adéquatement défini et aucun consensus n'a été atteint concernant sa nature et la compréhension de son application. **Le principe d'une TVA Européenne a besoin de plus de réflexion avant d'être accepté comme principe de base du système de budget européen.**

VI. La dimension du budget

*« Ce que le gouvernement dépense en plus, le public le dépense en moins »
Ludwig von Mises, « L'action Humaine. Traité d'économie »*

La Communication de la Commission nous dit que « le budget de l'UE est très mal compris. Il est important dans l'absolu mais reste faible exprimé en pourcentage des dépenses publiques totales de l'UE ».

La faible importance relative du budget de l'UE ne signifie pas que l'UE ait une influence politique et économique négligeable sur la scène européenne et sur la scène mondiale. Le financement public n'est qu'un seul, et pas le plus important, parmi les outils visant à accomplir les objectifs de la politique publique. L'UE exerce une pression réglementaire importante sur les marchés, autant que sur les comportements sociaux et politiques ; ainsi, les réglementations édictées par l'UE amplifient beaucoup le rôle des institutions de l'UE. Les coûts liés à l'application de ces règles et leur impact pourraient dépasser largement la dimension du budget européen lui-même. Les outils de réglementation de l'UE devraient être pris en compte en même temps que le budget de l'UE, si nous voulons essayer d'évaluer le rôle de l'UE.

Le budget lui-même est une arme à double tranchant : il peut financer les receveurs de fonds et aider à résoudre des problèmes ; mais en même temps il s'agit toujours d'un fardeau pour tous les contributeurs. Si un budget ne réussit pas à atteindre ses objectifs, alors même un budget relativement petit peut donner lieu à critique. C'est pourquoi il est crucial de s'assurer de l'efficacité d'un budget, aussi bien du côté du financement que du côté des dépenses, quelle que soit sa dimension.

Il est important que, pendant le processus de réforme du budget de l'UE, la dimension actuelle de ce budget ne soit pas considérée comme sacrée. La tâche à accomplir est de déterminer si le niveau actuel de redistribution est justifié et non pas simplement de redéfinir la manière d'allouer des milliards d'Euros chaque année.

Seule une profonde réforme du budget, et non pas une réforme de sa structure, peut changer l'Europe. Le budget de l'UE doit être diminué si un accord ne peut être trouvé sur des besoins communs ou des objectifs atteignables.

VII. Conclusions et Propositions

On n'a jamais officiellement évalué dans quelle mesure les fonds de l'UE ont contribué à la réalisation des objectifs fixés. Ceci n'est pas une surprise : les priorités du budget de l'UE ont très peu à voir avec des priorités et des challenges européens acceptés ; le budget européen est manipulé dans le but d'équilibrer les contributions et les bénéfices de chaque Etat membre. Le budget actuel est très éloigné des objectifs d'origine du Marché Commun à la base de l'UE. Nous sommes dans un trou, arrêtons de creuser ! Le budget doit être soigneusement réexaminé à partir de ses bases afin d'en obtenir les meilleurs résultats possibles et de sortir du « Dilemme du Prisonnier ». Conserver le système budgétaire actuel serait trop coûteux, même en considérant la petite taille relative de ce budget. La seule restructuration du budget en réduisant les fonds alloués à la PAC serait une mesure trop faible pour changer l'Europe. « Réformons le Budget, Changeons l'Europe » disait le slogan qui a lancé le débat sur un budget sans tabous et qui a suscité l'espoir que des changements peuvent se produire.

La « Coalition for a Free Europe » exhorte l'UE à : **REPENSER LE BUDGET DE L'UE**. C'est-à-dire contrôler les dépenses, constamment penser aux alternatives et supprimer les inefficacités.

Par conséquent, les étapes suivantes doivent être entreprises :

Sur le processus de réforme :

- Le point de départ de la réforme du budget de l'UE doit être **aucunes idées préconçues** concernant les principes, la dimension, les sources de financement, les politiques et les mesures.
- Entreprendre une réforme du budget et non une simple réforme de sa structure, accorder ses politiques avec ses objectifs ainsi que ces politiques entre elles et, ce faisant, **réduire la dimension du budget de l'UE s'il n'est pas possible de trouver un accord sur des besoins communs et des objectifs réalistes.**
- Les politiques et les objectifs doivent être réalistes, atteignables et cohérents. **La structure de financement doit être alignée selon les priorités.** Avant tout et principalement, les principes de financement et de dépenses doivent être approuvés.

Sur le financement :

- Suivre les principes inhérents aux contributions nationales (démocratie) : justice, simplicité, transparence et faible coûts administratifs.
- **Éliminer les sources de financement basées sur la TVA.**
- Fixer les contributions des Etats membres **proportionnellement à leur RNB.**
- Afin de réduire le rôle des traditionnel des ressources directes, ne les conserver que comme un **outil temporaire de réglementation** et se diriger vers une libéralisation des échanges plus profonde.
- **S'interdire de créer de nouvelles sources de financement**, telle une « taxe UE ». L'introduction de telles taxes devrait être bannie.
- **Éliminer toutes corrections de contribution et autres rabais.**

Sur les dépenses :

- Suivre les principes de subsidiarité et de financement effectif des objectifs communs et non des intérêts particuliers.
- Diriger tous les efforts vers la création sur la création d'un **mécanisme solide pour sortir de la PAC** et de la politique de développement rural en réduisant chaque année les contributions au budget de l'UE des montants alloués précédemment à ces politiques.

- Revoir la Politique de Cohésion en se **concentrant sur l'effacement des obstacles à la flexibilité des marchés et au libre mouvement des facteurs de production internes à l'UE et à l'amélioration des infrastructures reliant les Etats membres.**
- **S'abstenir de financer de nouveaux projets aux buts incertains** ; tel le contrôle du changement climatique ou Galiléo, etc...
- **Faire confiance aux financements privés pour l'innovation**, la recherche et le développement et ne plus augmenter le budget de l'UE pour ces domaines.
- Ajouter aux activités extérieures de l'Union la **promotion de réformes de marché** dans des pays non-UE.
- **Éviter de financer des sociétés privées à but lucratif**, quels que soient leur région, leur activité ou leurs projets.

Membres signataires de la « Coalition for a Free Europe » :

Alberto Mingardi - [Istituto Bruno Leoni](#), Italie, Director

Barbara Kolm - [F.A. v Hayek Institute](#), Autriche, Secretary General; **European Center for Economic Growth**, Autriche, President

Jan Oravec - [F. A. Hayek Foundation](#), Slovaquie, President

Krassen Stanchev - [Institute for Market Economics](#), Bulgarie, Executive Director

Pierre Garelo - [Institute for Economic Studies](#), France, Directeur

Remigijus Dimažius - [Lithuanian Free Market Institute](#), Lituanie, President

Matthew Elliott – [The Taxpayer's Alliance](#), Royaume-Uni, Chief Executive

Pierre Bessard - [Institut Constant de Rebecque](#), Suisse, Executive Director

Sebestyén L. v. Gorka - [Institute for Transitional Democracy and International Security](#), Hongrie, Executive Director

Robert Nef - [Liberales Institut](#), Suisse, Director

Prof. Ivar Raig - [Research Centre for Free Europe](#), Estonie, Chairman

Carl-Johan Westholm – [Constitution For a Free Europe](#), Suisse, Founder

Vincent Poncet – [Liberté Chérie](#), France, Vice Président

Et, à titre personnel:

Prof. Hardy Bouillon - Chairman, Academic Advisory Board, Center for the New Europe, Belgique

Prof. Pascal Salin – Université Paris-Dauphine, Paris

Traduction réalisée sous la direction de Liberté Chérie.